



Fondation Nationale  
des Arts Graphiques et Plastiques

*Communiqué de presse*

## UN NOUVEAU JURY POUR LA COMMISSION MÉCÉNAT DE LA FNAGP

Fortement investie dans le soutien à la production d'œuvres, la Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques (FNAGP), fondation reconnue d'utilité publique, développe une politique volontariste de mécénat, notamment à travers l'important dispositif d'aide aux projets qu'elle a mis en place en décembre 2011. Ce **dispositif privé d'aide à la production, le plus important en France puisque la FNAGP y consacre chaque année près de 500 K€**, concerne les travaux d'artistes confirmés ou émergents, français ou étrangers qui développent un projet en France. Il vise à encourager la production d'œuvres ambitieuses, innovantes, expérimentales, ou nécessitant un temps de recherche ou de gestation significatif.

Les aides sont attribuées après avis d'une commission, composée de la directrice de la Fondation, de deux représentants du ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création artistique et Inspection générale de la création artistique) et de quatre personnalités qualifiées, désignées pour deux ans par le Conseil d'administration de la Fondation.

En 2018/2019, le jury sera composé de **Catherine Bédard**, directrice-adjointe du Centre culturel canadien à Paris ; de **Garance Chabert**, directrice de la Villa du Parc à Annemasse ; de **Joël Kermarrec**, artiste ; et d'**Emmanuel Tibloux**, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

Cette commission statue sur les dossiers transmis par les artistes dans les délais impartis, à deux reprises chaque année, pour la commission de printemps et pour celle de l'automne.

L'aide obéit aux caractéristiques suivantes :

- Les œuvres financées sont du domaine des **arts plastiques**.
- Il s'agit d'une **aide à la production**, versée directement à l'artiste ; elle a pour ambition de favoriser le développement des projets dans leur phase de préparation (production, résidence, recherche...) et intervient au premier stade de développement du projet. Elle ne peut en aucun cas financer des frais de post-production, ni de diffusion.
- Sont éligibles les **artistes français ou étrangers** vivant, travaillant ou ayant un projet de longue durée en France (d'une durée minimale de six mois), **sans critère d'âge**.
- Les critères de choix sont **la qualité artistique du projet**, le réalisme de son budget, l'implication dans le processus financier de production d'éventuels partenaires, ainsi que les perspectives de diffusion et de visibilité du projet. La commission prend également en compte la compatibilité de l'aide avec d'autres dispositifs de soutien existants, publics ou privés.
- Le montant de l'aide ne peut être supérieur à 80 % de la dépense de production concernée. Il n'y a pas de montant minimum, ni maximum pour l'aide. À titre indicatif, le montant moyen des aides versées en 2016 s'est élevé à 15 000 €.
- Chaque projet sélectionné fait l'objet d'un suivi par la FNAGP ; l'artiste étant invité à donner des éléments précis sur l'état d'avancement jusqu'à sa réalisation complète.

**À compter de 2018, la FNAGP entend de plus accentuer son engagement pour une présence accrue des artistes à l'international et décide d'orienter aussi son soutien à des productions d'œuvres à forte visibilité internationale.**

- Seront éligibles à ce mécénat, chaque année, **deux projets au plus**, pour un montant cumulé n'excédant pas 15 % de la dotation annuelle (soit 75 K€) qui contribueront tout particulièrement **au rayonnement à l'étranger d'œuvres récentes d'artistes résidant en France**. Ces deux projets pourront s'appuyer sur des institutions françaises en tant qu'opérateurs, sachant que la somme allouée par la commission restera versée à l'artiste.

Les dates de chaque commission sont annoncées à l'automne sur le site internet de la FNAGP.

Le dossier de candidature présenté par l'artiste, dont le format est libre, doit obligatoirement comprendre :

- un curriculum vitae et des éléments portant sur ses travaux récents ou plus anciens les plus importants,
- un descriptif détaillé du projet accompagné, le cas échéant, d'éléments iconographiques,
- un budget précis en dépenses et recettes,
- un calendrier prévisionnel de réalisation,
- l'indication des lieux de diffusion du projet s'ils sont connus au moment du dépôt du dossier
- tout autre élément pertinent susceptible d'éclairer la commission.

Les dossiers complets doivent être adressés à :

**Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques** – Commission mécénat

Hôtel Salomon de Rothschild

11 rue Berryer

75008 Paris

Informations complémentaires : <http://www.fnagp.fr/page/aide-au-projet>

### **Catherine Bédard**

Catherine Bédard dirige depuis 1993 le programme d'expositions du Centre culturel canadien à Paris dont elle occupe, depuis 2010, le poste de directrice-adjointe. Elle est chargée de cours à l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle où elle enseigne les enjeux de la promotion culturelle à l'étranger dans le cadre d'un cours intitulé « Géopolitique de l'art ». Elle a organisé de nombreuses expositions, est l'auteur de catalogues parmi lesquels *Nadine Norman : Call Girl* (2000), *Arnaud Maggs : Notes capitales* (2000), *Ken Lum* (2002), *John Massey: This Land* (2005), *Donigan Cumming, La Somme, le sommeil, le cauchemar* (2007), *Eric Cameron. Record of Work* (2008). Elle assure également la gestion de l'œuvre de l'historien de l'art Daniel Arasse, dont elle a partagé la vie jusqu'à sa mort prématurée en 2003, et préfacé quatre de ses ouvrages dont *Anachroniques* (Gallimard) en 2006, un recueil de textes sur l'art contemporain.

### **Garance Chabert**

Critique d'art et commissaire d'exposition, Garance Chabert est directrice du centre d'art contemporain la Villa du Parc à Annemasse dans le Grand Genève, depuis 2012. Elle y mène une programmation d'art contemporain sur des problématiques saisonnières en multipliant les formats d'exposition et les productions *in situ* et en invitant des artistes locaux et internationaux de différentes générations. Auparavant, elle a été rédactrice régulière dans la revue *Art21*, a écrit de nombreux textes sur les artistes iconographiques et a cofondé le collectif de commissaires le Bureau/, avec lequel elle a réalisé une vingtaine d'expositions en France et en Europe, de 2007 à 2014. Elle est actuellement membre de l'AICA, du bureau de DCA (développement des centres d'art) et commissaire associée au *Printemps de Septembre* en 2018.

### **Joël Kermarrec**

Né à Ostende en 1939, Joël Kermarrec expose en 1957 à Roubaix. En 1959, il rentre à l'École des Beaux-Arts de Paris et en sort avec un prix de Rome en 1964. Il travaille successivement avec la galerie Lucien Durand, la galerie de France et la galerie Papillon. En 1968, Joël Kermarrec participe à la mise en place du département Art de l'Université de Vincennes Paris VIII et y enseigne de 1969 à 1975 ; il enseigne à l'École des Beaux-Arts de Marseille/Luminy de 1975 à 1987, puis à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris de 1987 à 2007. Parmi ses expositions : en 1972, *12 ans d'Art contemporain en France* au Grand Palais, *Amsterdam-Düsseldorf-Paris* au Musée Guggenheim, New York ; en 1973, *Peinture/Objet, Dessin* au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris ; en 1983, *Six peintres français* à Séoul-Shinmun en Corée ; en 1994, *Peintures et dessins, peintures Jézabel et dessins convenus*, à la galerie Maeght de Barcelone ; en 2008, *Ardoises, petits papiers &...* au Musée des Beaux-Arts de Nancy ; en 2010, *Phylactères, pieds de nez, pieds de table & autres piètements* à La Chaufferie à Strasbourg.

### **Emmanuel Tibloux**

Directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon depuis 2011, ancien élève de l'École normale supérieure, Emmanuel Tibloux a été enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2 (1993-2000), puis a dirigé successivement l'Institut français de Bilbao (2000-2004), l'École régionale des Beaux-Arts de Valence (2004-2007) et l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (2007-2011). Très impliqué dans le développement des enseignements supérieurs artistiques et le soutien à la création, il a été président de l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art) de 2009 à 2017. Il est également directeur de la revue d'art et de critique *Initiales*.

### **Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques**

Hôtel Salomon de Rothschild

11, rue Berryer

75008 Paris

Tél. : 01 45 63 59 02

[contact@fnagp.fr](mailto:contact@fnagp.fr)

[www.fnagp.fr](http://www.fnagp.fr)

### **Relations avec la presse**

Lorraine Hussenet

Tél. : 01 48 78 92 20

[lohussenot@hotmail.com](mailto:lohussenot@hotmail.com)